

## OPTI'SOINS : UN CAMION OBSTÉTRIQUE MOBILE POUR LES FEMMES DE MONTAGNE

*Dans certaines zones de montagne, les femmes font face à une inégalité croissante dans l'accès aux soins obstétricaux. En Auvergne (France), le dispositif « Opti'soins » a été lancé en septembre 2022 pour palier à ces inégalités et mieux identifier les besoins en matière de soins itinérants. 110 femmes enceintes de 4 territoires de montagne bénéficient de ce nouveau suivi médical.*

### EN SAVOIR +

### Les inégalités territoriales dans l'accès aux soins pour les femmes enceintes

L'accès aux soins tend à se dégrader dans de nombreuses zones de montagne, avec la suppression de nombreuses infrastructures publiques et la centralisation des pôles de soins. Les soins obstétricaux ne sont pas épargnés par cette désertification médicale des territoires de montagne.

L'Auvergne par exemple comptait 17 maternités et 1 Centre Périnatal de Proximité (CPP) en 2003 contre seulement 10 maternités et 3 CPP en 2021. Ce territoire fait également face à une diminution des médecins spécialisés à même de suivre les grossesses des femmes. L'effectif est gynécologues et obstétriciens au Auvergne a par exemple diminué de 20% en 7 ans (2008 – 2015) et une diminution supplémentaire de 15% s'y est ajoutée entre 2015 et 2020.

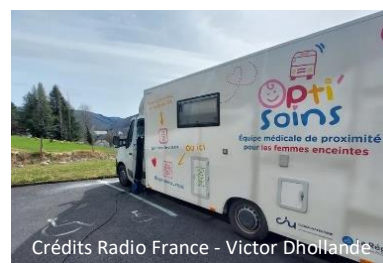
Ces inégalités d'accès aux soins ne sont pas sans conséquence sur les femmes enceintes, puisque les recherches ont démontré qu'un éloignement de 30 minutes ou plus d'une structure de suivi engendre une augmentation des risques et complications pouvant survenir pendant la grossesse. En Auvergne, 220 communes et 400 femmes sont concernées par cet éloignement de 30 minutes ou plus.

### Un camion obstétrique dans 4 départements de montagne

Le dispositif « [Opti'soins](#) » a été lancé en septembre 2022 pour palier à cet éloignement des soins périnataux en Auvergne. Inspiré d'un projet mené dans le département d'outre-mer de Mayotte, l'initiative repose sur l'innovation organisationnelle du système hospitalier en amenant les soins au plus près des patientes grâce à un camion médicalisé.

Le camion fait office de service de soin itinérant pour les femmes qui vivent dans 4 départements de montagne en Auvergne : le Cantal, le Puy-de-Dôme, la Haute-Loire et l'Allier. Il se résume à une petite salle de consultation mobile, comprenant une petite salle d'admission et une salle d'examen médical équipée d'un monitoring ou encore d'un échographe. Le camion doit être raccordé à une prise 220 volts de la commune pour assurer le fonctionnement des équipements médicaux.

A bord, une sage-femme, une sage-femme échographiste et une infirmière sont présentes pour recevoir les patientes. Ce personnel assure les consultations de suivis et les examens complémentaires sur place, directement dans la commune de résidence des patientes.



## Impacts attendus de l'expérimentation

Opti'soins demeure pour le moment une expérimentation et un projet de recherche. Dans ce cadre, 400 femmes ont été identifiées dans 220 communes. Dans les 110 premières communes, les futures mamans sont accompagnées par le bus obstétrical pour leur suivi de grossesse (en plus de leur sage-femme habituelle). Les 110 autres petites municipalités servent de « témoins » au projet de recherche, les femmes enceintes ne sont donc pas suivies par le personnel d'Opti'soins, mais elles sont interrogées sur leur parcours de soins.



L'objectif de cette expérimentation vise à identifier les bénéfices du suivi obstétrical itinérant. Si les impacts sur le territoire demeurent donc faibles jusqu'à la fin de l'expérimentation en 2024, les porteurs du projet ambitionnent néanmoins de pérenniser l'initiative, voire de l'étendre et de la décliner à d'autres types de suivis médicaux. Le cas échéant, ce type de dispositif viserait non pas à remplacer l'offre existante, déjà dispersée, mais à la compléter en rapprochant les examens médicaux banals des patientes tout en soutenant le maintien des actions médicales complémentaires dans les centres hospitaliers.

## Ressources et gouvernances

Opti'soins est une expérimentation d'une durée de deux ans, qui s'étend de 2022 à 2024. Avec un budget total de plus de 700 000 €, elle est financée par le ministère des Solidarités et de la Santé (662 663 €) et par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) via la Région Auvergne-Rhône-Alpes (78 000 €).

Cette initiative est portée par le Réseau de santé en périnatalité d'Auvergne (RSPA), en charge de l'expérimentation, et le Centre Hospitalier de Clermont-Ferrand, qui porte les activités de recherche.



### Aspect innovant

Les services itinérants et l'innovation organisationnelle sont en plein essor dans de nombreux territoires de montagne avec pour objectif d'amener les services au plus près des habitants des zones les plus reculées et les moins bien desservies. L'expérimentation d'Opti'soins apportera des clés de compréhension supplémentaire en permettant une comparaison entre les patientes suivies par ce dispositif et celles qui ont dû suivre le parcours de soin classique disponible sur leur territoire.

